

MAIRIE DE PERET
Rue Claude Debussy
34800



Téléphone 04 67 96 09 41

Messagerie
mairieperet@gmail.com

Site internet
www.mairie-peret.fr

SOMMAIRE

Voirie p4

- Réhabilitation
cœur village

Patrimoine p8

- Pôle médical

Réseau d'eau et
d'électrification p11

Éducation p12

- Réfection cour
école

Socio-culturel-
Sports p14

- Maison culturelle
- E.V.S
- Animations

Village p22

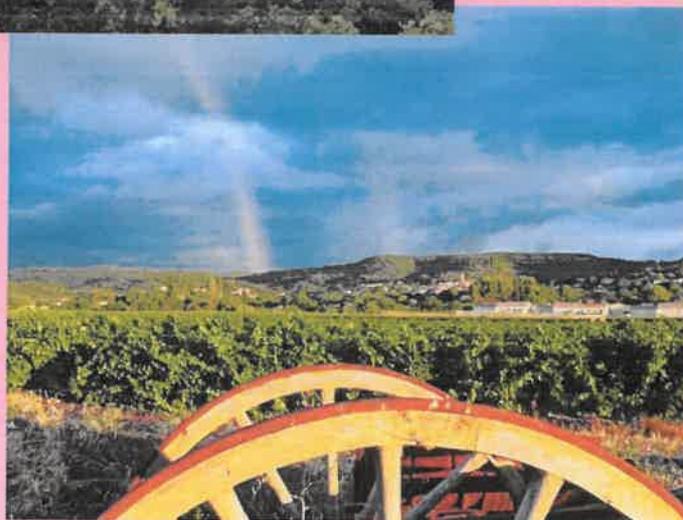
- P.L.U.

BULLETIN MUNICIPAL

N°18

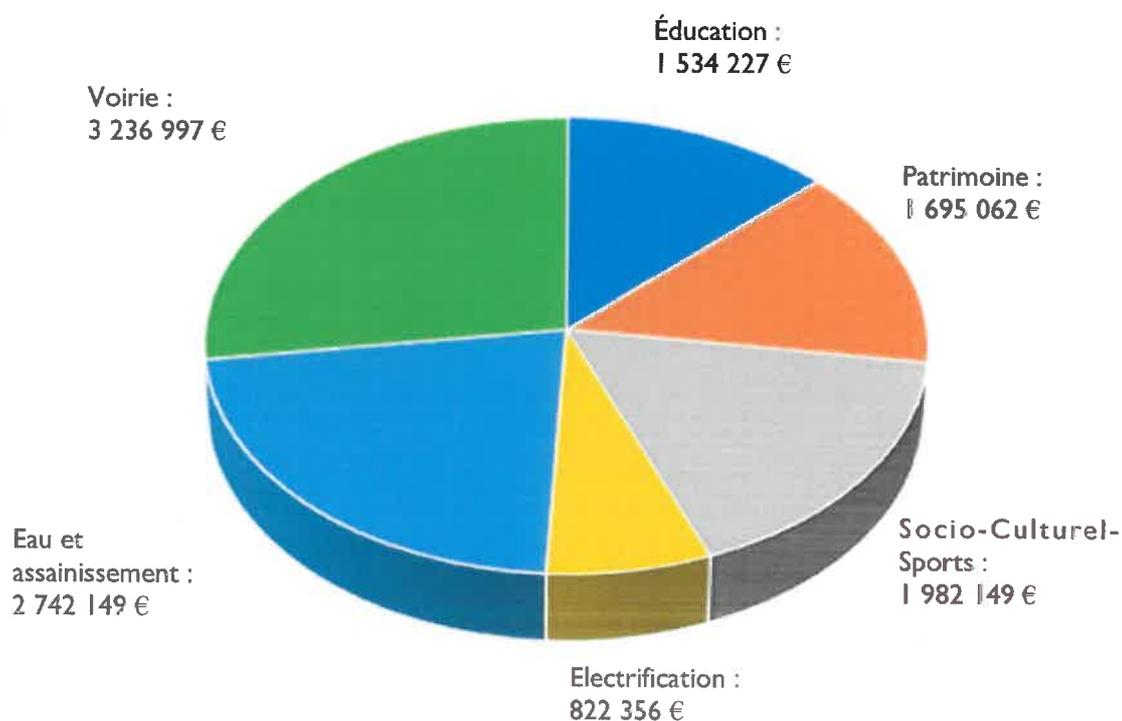
2018-2019

PERET



Un village résolument tourné vers l'avenir,
fier de son passé et de ses traditions.

Investissements 1983 - 2019



Total des dépenses : 12 012 940 €

> EDITO



C'est le dix-huitième et dernier éditorial du bulletin municipal que j'écris. Dans quelques semaines un nouveau conseil municipal sera élu pour administrer la commune durant six années.

Je me dois, au moment de quitter mes fonctions, de vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée depuis 1983 et qui n'a cessé de croître au fil des scrutins municipaux. Les nombreux témoignages de sympathie que vous m'avez adressés en essayant de me convaincre d'être à nouveau candidat ou en me remerciant pour le travail effectué m'ont profondément touché.

- Durant ces 37 années de mandats de nombreux investissements ont été réalisés représentant plus de 12 millions d'euros de travaux. Péret est admiré et parfois jaloué pour les équipements dont nous disposons.
- Durant ces 37 années de mandat le patrimoine communal a été rénové et développé.
- Durant ces 37 années de mandats les impôts ont été maîtrisés. A Péret ils ont augmenté moitié moins que la moyenne des communes du département de l'Hérault.
- Durant ces 37 années de mandat j'ai essayé de faire pour le mieux, j'ai donné le meilleur de moi-même pour que PERET soit mieux équipé, plus beau et qu'il fasse bon vivre dans notre village.
- Enfin après 37 années de mandat les finances sont saines. L'excédent à la clôture de l'exercice 2019 avoisine les 200 000 € et l'état nous doit 400 000 € de TVA... Cela représente une « cagnotte » de 600 000€ environ.

Parmi les nombreuses actions ou réalisations j'en retiendrai quatre même si toutes ont leur importance :

- Tout d'abord la politique en faveur des jeunes avec le service enfance jeunesse et le développement de la musique et de l'orchestre à l'école en particulier.
- Ensuite la plantation de 10 000 arbres aux Buisnières à une époque où l'on ne parlait pas de bilan carbone.
- Enfin la rénovation de la cave coopérative patrimoine bâti mais aussi culturel du village.
- Je terminerai par l'école « Jacques Montagne » en rappelant que c'est ce dernier qui a initié et porté ce beau projet.

Mais il reste beaucoup à faire et en particulier la réalisation de la maison d'accueil pour personnes âgées dans l'ancien presbytère que j'aurais aimé mener à bien, mais je fais confiance à la nouvelle équipe pour la réaliser afin de permettre le maintien dans le confort et au cœur du village de nos aînés.

Encore merci à tous ceux qui m'ont aidé car un maire seul n'est rien. Comme le disait Saint-Exupéry « le chef ce n'est pas celui dont les autres ont besoin, c'est celui qui a besoin des autres ».

Christian BILHAC
Maire de Péret
Président de l'association des maires de l'Hérault
Vice-président de l'association des maires de France

> VOIRIE

“ Un programme d'aménagement
« d'ensemble » du cœur village

I- Réhabilitation du cœur village : Rue Paul Valéry



Dans la continuité des travaux réalisés en 2016 rue C. Debussy, St Exupéry et M. Ravel, la commune a souhaité poursuivre en 2018 la mise en sécurité et l'embellissement des rues adjacentes au centre ville par la mise en place d'un sens de circulation pour les voitures et la création de trottoirs pour la sécurité des piétons. Ainsi la rue P. Valéry devient descendante et la rue C Debussy montante.

Afin de valoriser le patrimoine de la commune et rester dans le même état d'esprit que les travaux déjà réalisés, des pavés de pierres naturelles type porphyre

ont été posés pour assurer un cheminement piétonnier sur les trottoirs mais aussi sur les traverses de voirie.

Les travaux ainsi définis ont consisté :

Au terrassement de masse, à la démolition de divers revêtements, à la réalisation de purges, à la fourniture et pose de pavés porphyre, de caniveaux, à la mise en œuvre de béton bitumineux noir sableux, et à la mise à niveau des ouvrages existants.



Avenue Marcellin Albert

En 2019, le Département de l'Hérault a décidé de renforcer la chaussée RD 124e2 et RD 128e3 (avenue Marcellin Albert et route de Cabrières) en traverse de Péret. Parallèlement à cette intervention, la commune a souhaité réaliser une opération de sécurisation de traverse du village comprenant l'aménagement de cheminements piétons et la sécurisation des carrefours, comme il avait été réalisé sur l'avenue Jules Ferry en 2015.

Les travaux consistent en l'aménagement urbain des dépendances routières (pluvial, trottoirs, signalisation, plateau, traitement des espaces publics, arrêt bus) et en l'aménagement de la route départementale (travaux préparatoires, pluvial et chaussées).

Part communale : 172 473.60 € (49%)

Part départementale : 179 286.00 € (51%)

Coût total TTC	351 759.60 €
Part Départementale	179 286.00 €
Subvention amende de police	- 70 000.00 €
FCTVA	- 28 292.56 €
Coût pour la commune	74 181.04 €



2- Réhabilitation du cœur village :

« Espace Michel Siffre »

La commune a souhaité se porter acquéreur des parcelles de la maison Siffre d'une superficie de 3400 m² de terrain, sur lesquelles un bâtiment de 150 m² est construit.

L'aménagement de ces parcelles a permis la création en 2018-2019 de 57 places de stationnement dont 2 pour les personnes à mobilité réduite. Celui-ci vient s'ajouter au parking déjà existant (35 places boulevard de la Liberté).

Des travaux de terrassements ont été réalisés, puis la réalisation d'un confortement de mur le long du ruisseau, la création d'une voie de circulation et de places de stationnement en enrobé, y compris la signalisation, le marquage au sol, l'éclairage public et la gestion du pluvial.

Étant situées à environ 80 mètres du coeur du village, à l'Est de la place des Anciens Combattants, on y accède depuis cette dernière par la rue Général Pouget et la rue Pierre et Marie Curie.

L'accès à la zone de stationnement se fait par la rue Pierre et Marie Curie ou l'avenue Jean Mermoz (RD 128E5)

Le Conseil Municipal a décidé de le baptiser Espace Michel Siffre en l'honneur de Monsieur Michel Siffre, spéléologue géologue Pérérois.



Travaux en régie de voirie 2018-2019

Travaux	Coût matériaux	Coût main d'oeuvre	FCTVA	Coût pour la commune
Drain médiathèque	179.28	396.27	29.41	546.14
Pluvial A Daudet	774.38	377.40	127.03	1 024.75
Extérieur Peyral	818.18	1 151.07	134.21	1 835.04
Chemin croix mission	3 803.64	1 037.85	623.95	4 217.54
Mur ch croix mission	3 427.74	981.24	562.29	3 846.69
Viabilisation Peyral	5 256.37	835.38	862.25	5 229.50
Pluvial cimetièrre	149.86	477.36	24.58	602.64
Chemin croix mission	1 228.74	437.58	201.56	1 464.76
Mur av J Mermoz	4 139.40	1 133.73	679.03	4 594.10
Chemin massacos	1 273.29	139.23	208.87	1 203.65
Total	21 050.88	6 967.11	3 453.18	24 564.81

> VOIRIE

3- Réhabilitation du cœur village : place des Anciens Combattants, place G. Clémenceau, place du griffe

En 2019, la commune a souhaité mettre en valeur son patrimoine culturel et redonner la place aux piétons dans le centre de son village.

La place des Anciens Combattants constitue le centre névralgique du village. En effet, on y trouve, la mairie et l'agence postale, les commerces (l'alimentation générale, l'institut de beauté, le salon de coiffure, les marchands ambulants...) ainsi que l'espace culturel Jacques BREL constitué d'une salle de projection (98 fauteuils), d'une salle attenante de 35 m² et d'une salle d'activités de 45 m². L'Eglise Saint Félix orne également cet espace de vie, mais elle était assez mal mise en valeur puisque ses abords immédiats servaient de zones de stationnement nuit et jour à près de 35 véhicules.



Au fil des années, la place et les rues adjacentes ont perdu de leur charme. Elles se sont fait envahir par les véhicules des personnes habitant le centre-ville mais également par celles de ceux qui, la journée, se rendent dans les commerces ou les services publics.

La commune a donc décidé de redonner un aspect plus convivial à son coeur de ville sans pour autant pénaliser les détenteurs de

véhicules. Pour cela, elle a réalisé une zone de stationnements à l'espace Michel SIFFRE permettant de désencombrer le centre-ville et a réhabilité les rues du centre.

Ces aménagements qualitatifs se sont axés sur des revêtements naturels (pavés en porphyre), l'aménagement d'un véritable cheminement piétonnier et donc la sécurisation, la mise en esthétique des éléments patrimoniaux. De plus, la place retrouvera sa vocation d'accueil des festivités, de point de rencontre, d'échanges et de discussions (environ 500 m²) puisque la commune a souhaité fermer l'accès aux véhicules tout en permettant le stationnement lors de représentations à la salle Jacques Brel, de cérémonies religieuses à l'Église Saint Félix ou lors des soirées festives.

Dans les rues encerclant la place, ainsi que dans la rue Claude Debussy, une réhabilitation de la chaussée principalement en pavés porphyre a permis de redonner la place aux déplacements piétons mais également de réserver certains emplacements pour les arrêts minutes (accès aux commerces) en plus des places déjà disponibles devant le salon de coiffure.

De plus, les conteneurs de tri sélectif ont été enterrés afin qu'ils ne puissent plus nuire à l'esthétique de la place.



La rue Jean Moulin, permettant l'accès à la place des Anciens Combattants était complètement saturée par les véhicules en stationnement et ne permettait pas de sécuriser l'accès piéton au centre du village.

Cette rue a fait l'objet d'un recalibrage de l'espace circulé avec la mise en place d'un trottoir permettant entre autre l'accès aux personnes à mobilité réduite au bâtiment communal de l'Espace de Vie Sociale.

Accessibilité personnes en situation d'handicap

La commune a profité de chaque travaux pour permettre l'accès aux personnes en situation d'handicap. C'est ainsi que l'accès à la mairie a été réalisé en 2016, que la maison culturelle et la halle aux sports ont été adaptés, que l'Espace de Ve Sociale ainsi que le salon de coiffure voient leurs accès aménagés.



De même, les travaux à la salle Oromakos ont permis la mise en conformité des lieux.



Coût total réhabilitation cœur village

Achat terrain	297 776.00 €
Coût total TTC (travaux & études)	961 476.10 €
Subvention État (DETR)	- 211 300.00 €
Subvention Conseil Régional	- 100 000.00 €
Subvention Conseil Départemental	- 371 626.00 €
FCTVA	- 151 063.53 €
Coût pour la commune	425 262.57 €

1 259 252 €

C'est le montant total des travaux du cœur village

VOIRIE

Année après année, une action continue :

1983-1988 : ch des Arbres et Fontainilles, des Cabanisses et des roques ; les Tuffs, de Calasfrèges, de Massacos, rue Paul Valéry et P. et M. Curie

1989-1994 : ch des Ecoliers, de la Plaine, rue de l'Egalité, jardin communal rue de l'Egalité, divers

1995-2000 : place G. Clemenceau, réfection chemins, abribus

2001-2007 : jeu de ballon, ch Ecoliers, voirie HLM, ch de Massacos, des Roques, de la Pradalenque, des Arbres, du Peyral, des Carrierous, de la Croix de la Mission, Pioch Caulet, Magdelaine, parking le Peyral, château d'eau, av J. Mermoz, pavage rue Colbert

2008-2013 : murs de soutènement ch des Cabanisses, du Terras, Pioch Caulet, Pioch Cal, de la Magdelaine, Maidergues, des Cabanisses, du Pigeonnier, du Peyral, du Terras, rue Voltaire, Debussy et Pouget, Egalité, place G Clemenceau et Combattant, bd A Daudet, pluvial des Cabanisses, A Daudet, Debussy, et J Ferry, élargissement mur rue Voltaire.

2014 : croix mission, ch pigeonnier, crébatine

2015 : Ferry et Pasteur, cabanisses, Magdelaine

2016 : Pavage St Exupéry Debussy Ravel, pluvial Daudet Gely Mistral

2017 : Ch Famouriés, bd Daudet, allées cimetière neuf

2018 : P Valéry, parking esp M Siffre, ch croix mission, A. daudet

2019 : Place cœur village, mur J.mermoz, ch massacos, croix mission, M Albert

Coût total :

3 236 997 € TTC

Subventions + FCTVA + ¹⁰³ PVR

2 069 714 €

quote part communale

1 167 283 €

> PATRIMOINE

“ Une maison médicale pluridisciplinaire

Pole médical

Le Conseil Municipal a acheté une parcelle au centre du village qui a été aménagée dans le cadre de la réhabilitation du cœur du village.

Sur cette parcelle se trouvait une maison d'habitation dans laquelle il a été créé un pôle médical.

Au rez de chaussé, sur une superficie de 93.5 m² s'installera un cabinet de kinésithérapeutes avec lesquels nous sommes en contact.

A l'étage, sur une superficie de 50.8 m² sera installé un médecin généraliste.

Cet espace sera constitué d'un cabinet de consultation, d'une salle d'attente et d'un bureau administratif.

Afin de permettre l'accès à l'étage aux personnes à mobilité réduite, une passerelle a été installée depuis la voie d'accès avec une place de stationnement à proximité. L'escalier menant du rez de chaussé à l'étage a alors été condamné.

Ce projet qui répondait à une attente forte de la population a été réalisé grâce à une collaboration avec la maison médicale de la commune de Fontès.

Le Conseil Municipal a délibéré sur le montant des loyers alloués au cabinet médical, aux salles des kinés et au bureau commun. Ces recettes permettront de financer une partie des travaux réalisés.

Coût total TTC	227 247.00 €
Subvention Communauté de Communes	- 45 000.00 €
Subvention Conseil Départemental	- 41 400.00 €
Subvention Conseil Régional	- 32 000.00 €
Coût pour la commune	108 847.00 €



Pôle médical "Val de Boyne": partenariat Péret / Fontès

Le pôle médical de Péret est une annexe de la maison médicale portée par la commune de Fontès, commune située à 5 km de Péret car l'offre de soin de ce territoire avait besoin d'être développée.

Un projet territorial

La commune de Fontès a comme projet territorial de santé la création d'une maison médicale.

Ce projet de santé vise à maintenir, étoffer et diversifier le réseau professionnel existant.

Il concerne tout le bassin de vie de Fontès : Fontès 1000 habitants, Péret 1000 habitants, Adissan 1100 habitants, Nizas 650 habitants, Cabrières 500 habitants, **soit un territoire peuplé de 4250 habitants.**

Le projet de la commune de Péret s'est inscrit en complémentarité de celui de Fontès. Le pôle médical est une annexe à la maison médicale et s'inscrit dans une dynamique collective positive pour améliorer le bien être de nos concitoyens et les conditions d'exercice des professionnels de santé de ce bassin de vie.

Un territoire solidaire

En effet, Fontès et Péret ont depuis toujours des liens forts :

- Club des Aînés du Céréssou Péret Fontès (depuis plus de 10 ans)
- Club de Foot Entente Sportive Cœur d'Hérault (depuis plus de 20 ans) qui s'est à ce jour élargi aux communes de Cabrières, Adissan, Nizas, et Lézignan-la-Cèbe. Le Club de football compte plus de 220 licenciés.

Un soutien de tous les élus des territoires

Le projet territorial de santé du bassin de vie Péret-Fontès est soutenu par les municipalités des communes de Fontès, Nizas, Adissan et Cabrières.

Un projet soutenu par les professionnels de santé

Il existe un réseau de professionnels de santé qui se connaissent, qui échangent et qui travaillent ensemble régulièrement. Tout naturellement, une association dénommée « Projet de Santé Fontès et ses environs » présidée par Madame Véronique THALIC pharmacienne à Fontès, a été créée.

Cette association soutient les projets de création de maison médicale et de pôle médical qui va accueillir :

2 médecins, 1 pharmacien, 1 orthophoniste, 3 infirmières, 3 kinésithérapeutes, 1 podologue-pédicure, 1 enseignante en activité physique adaptée, 1 psychologue, 1 diététicienne nutritionniste, 1 taxi agréé transport malades assis, 1 acuponcteur.

Une complémentarité entre les deux structures

Les 2 projets sont basés sur une synergie, avec une mise en commun des moyens et une mutualisation des professionnels de santé.

Le médecin de Fontès est favorable à l'ouverture du cabinet de Péret un jour par semaine dans l'attente d'un second médecin généraliste. De plus, le cabinet de kinés de Fontès va se développer sur le pôle médical de Péret.

Le projet est basé sur une coordination et la mise en place de personnes sur les deux sites.

Une réflexion est également menée pour la mise en place de permanences dans les autres communes en fonction des locaux pouvant être aménagés et mis à disposition.

Les 2 projets (maison médicale à Fontès et pôle médical à Péret) sont complémentaires et ils répondent à un réel besoin de la population et à une demande forte de la population de ce territoire, et des professionnels de santé.

PATRIMOINE

Année après année, une action continue :

1983-1988 : réfection sacristie, clocher, création logiverts, rénovation placette Notre Dame, bureaux mairie

1989-1994 : rénovation église St Félix, acquisition immeuble place, rénovation place, immeuble poste, installation paratonnerre, restauration clocher, rénovation mairie

1995-2000 : bureau de poste, bétonnage allées cimetière, atelier municipal, monument aux morts

2001-2007 : église, columbarium, pavage place du fort, secrétariat + salle mariages, restauration chapelle Notre Dame Des Buis tranches 1 et 2

2008-2013 : logiverts extérieurs et intérieurs, salle d'eau au Gîte 2, église, achat cave coopérative et appartement cave

2014 : issue secours Peyral, wc champ eau, columbarium

2015 : local champ l'eau menuiserie mairie et cave

2017 : logiverts, isolation Brel, Rénovation Fréjaville, menuiseries mairie 3ème tranche, ateliers municipaux

2018 : club house, menuiserie maison associations

2019 : pôle médical, salles oromakos et Brel, bureau du maire

Coût total :

1 695 062 € TTC

Subventions+ FCTVA:

941 338 €

Quote part

communale : 753 724 €

Soit 44 % du coût total

> PATRIMOINE



Menuiseries maison des associations

Le Pays Cœur d'Hérault a mis en place en 2018 un programme d'économie d'énergie visant à subventionner à 95% les travaux d'isolation des bâtiments publics. La commune a profité de cette opération pour remplacer les menuiseries de la maison des associations situées à l'Espace Socio Culturel Le Peyral.

Coût TTC	8 496.00 €
Subvention Pays Cœur d'Hérault	- 6 726.00 €
FCTVA	- 290.35 €
Coût pour la commune	1 479.65 €

Réorganisation des services



Le secrétariat a réorganisé ses services. Le bureau de Monsieur le Maire a été déplacé dans l'ancienne bibliothèque réaménagée et l'ancien bureau qui n'avait pas été rénové depuis plus de 30 ans a été rafraîchi afin d'y installer le bureau du secrétariat général.

Coût des travaux 6752 €

Local OC2P

Les bénévoles de l'association Olympique Club de Pétanque de Péret (OC2P) ont construit en 2018 et 2019 avec l'aide du service technique municipal un local (« club house ») leur permettant d'organiser des buvettes lors des concours de pétanque ou de soirées.

Coût fournitures TTC	4 995.22 €
Coût main d'œuvre service technique	2 140.47 €
FCTVA	- 819.41 €
Total :	6 316.28 €



Photovoltaïques

La commune a fait appel à la société Apex afin de poser des panneaux photovoltaïques et des bacs aciers sur le toit de la halle aux sports. Cette opération a permis la rénovation gratuite de la toiture de la halle aux sports.

De même, la société Cap Sud est intervenue à la salle Le Peyral en posant des panneaux, ce qui a rapporté à la commune la somme de 15 272 €.

Un projet est maintenant en cours pour poser des panneaux sur le toit du pôle médical. La société n'a pas encore été choisie.



Oromakos et Brel

Les employés communaux ont réalisé des travaux à la salle Oromakos afin de la rafraîchir et de créer des toilettes handicapées.

Quant à la salle J. Brel, le fond de la scène a été peint en noir et des rideaux noirs ont été posés au bas de la scène afin de rendre les représentations théâtrales plus agréables.

Oromakos	
Coût fournitures TTC	1 827.20 €
Coût main d'œuvre	1 889.55 €
FCTVA	- 299.74 €
Total :	3 417.01 €

Brel	
Coût fournitures TTC	875.59 €
Coût main d'œuvre	278.46 €
FCTVA	- 143.63 €
Total :	1 010.42 €

> RÉSEAUX D'EAU ET D'ÉLECTRIFICATION

Réfection réseau d'eau

Depuis le 1er janvier 2018, le service des eaux de la commune a été transféré à la Communauté de Communes du Clermontais. Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) conclut avant le transfert avec la Société d'Économie Mixte La Pérotoise des Eaux a permis une réactivité en terme de fonctionnement du service grâce à la mise à disposition des agents communaux et a permis la réfection du réseau d'eau potable des rues P. Valéry en 2018 et place des Anciens Combattants, rue J. Moulin, av M. Albert en 2019.

Coût des travaux réalisés par la SEM La Pérotoise des Eaux :
169 019 €

Programme Hérault Energies

La commune, en partenariat avec Hérault Énergies a mis en place un programme d'investissement sur le réseau d'éclairage public sur 2 ans (2018 et 2019).

Les travaux consistaient, dans un souci d'économie d'énergie, au remplacement de lanternes ou de tubes fluos par des leds et à la mise en conformité de coffret d'éclairage public.

Programme 2018

Lotissement Beau Soleil, Lotissement Campores, Chemin des Écoliers, chemin des Roques, poste Égalité

Part communale 10 828.23 €

Part Hérault Énergies 27 661.93 €

Programme 2019

Chemin du Peyral, chemin des Écoliers, boulevard Pasteur, chemin du Terras et route de Cabrières, lotissement la Croix Blanche, chemin de Pioch Caulet et de l'Égalité, avenue M Albert

Part communale 11 049.92 €

Part Hérault Énergies 22 206.11 €

Coût TTC total des travaux : 71 746.19 €
part communale (30%) : 21 878.15 €



EAU ET ASSAINISSEMENT

Année après année, une action continue :

1983-1988 : station pompage Resclause, chemin des Roques et Notre Dame, chemin des Écoliers

1989-1994 : station de pompage, réservoir Notre Dame

1995-2000 : avenue J.Mermoz, Marcelin Albert, réseau route de Cabrières

2001-2007 : lagunage, place du fort, Cabanisses - Pradalenque - Pasteur, travaux hiérarchisés, station relevage, secteur Magdelaine, ch Peyral, rue Claude Debussy, Colbert, J.Ferry, St Gély d'arques, installation pompes

2008-2013 : rehaussement bouche à clé rues Debussy Pouget et places, SDAEP et déconnexion des sources, Chlo-ration, DUP

2014 et 2015 : mise en conformité du SDAEP 1ere tranche

2016 : rue St Exupéry Ravel Debussy

2017 : mise en conformité du SDAEP 2nde tranche, lagunage

2018 : P Valéry

2019 : Pl Clemenceau Combattant J Moulin

Coût total :

2 742 149 € TTC

Subventions + ¹⁰ PVR

1 577 987 €

quote part communale

1 164 162 €

Soit 42 % du coût total

ELECTRIFICATION / ECLAIRAGE PUBLIC

Année après année, une action continue :

1983-1988 : éclairage public route Clermont- chemin neuf, éclairage public chemin des Roques, éclairage public boulevard Pasteur, extension réseau chemin des Roques

1989-1994 : transformateur Place, extension réseau J.Ferry -J.Mermoz.

1995-2000 : extension chemin du Terras - Égalité, éclairage public village,

2001-2007 : éclairage public + extension réseau village : av Marcelin Albert, pl du jeu de ballon, chemin des Écoliers, Massacos, électrification Ballarade, éclairage public le Peyral, M.Albert, J.Ferry, poste Pradalenque et Mermoz, poste Égalité

2008-2013 : secteur Magdelaine et ch Peyral, éclairage public poste Égalité et Campores, éclairage public Magdelaine, électrification av J.Mermoz

2018-2019 : Beau Soleil, Campores, ch Ecoliers, ch Roques, poste Égalité, bd Pasteur, ch Terras, ch Pioch Caulet

Coût total : 822 356 € TTC - Subventions + ¹⁰ PVR : 778 528 €

quote part communale 43 828 € - Soit 5% du coût total

> EDUCATION

“ Des jeux installés dans la cour de récréation

Réfection cour école

La commune a passé un marché en 2019 afin de rénover la cour de l'école.

En effet, la cour de récréation d'une superficie de 766 m² était très vieillissante. Elle comprend la cour des maternelles, la cour des primaires et 2 préaux. Le projet a permis d'équiper les deux cours avec des jeux ludiques pour le plus grand bonheur des enfants :

- décapage complet du revêtement actuel et goudronnage des deux cours et préaux
- mise en place de jeux au sol et sur façade.

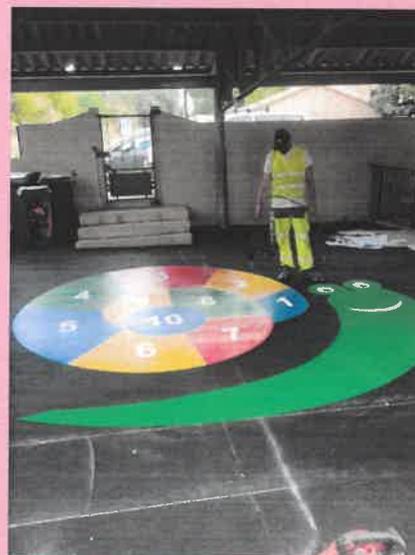
Dans la cour maternelle :

- marquage terrain de foot avec cage
- une structure grimpe au milieu de la cour
- le tracé d'un circuit et d'un escargot
- le tracé d'une marelle le long du mur séparatif
- une table avec bancs

Dans la cour des primaires :

- sous le préau une table avec bancs
- un panier de basket sur le mur de la garderie
- un marquage au sol, un terrain balle au prisonnier
- un escargot
- un circuit tracé entre l'escargot et le bâtiment classe

Coût total TTC	47 758.20 €
Subvention Conseil Départemental	- 8 000.00 €
Subvention Conseil Départemental	- 15 000.00 €
Subvention Conseil Régional	- 8 000.00 €
FCTVA	- 7 834.25 €
Coût pour la commune	8 923.95 €



Isolation coursive

La commune a fait appel à l'entreprise Peyre en 2018 afin d'isoler la coursive de l'école. En posant de la laine de verre et des dalles.

Cette opération a été subventionnée à hauteur de 47 % par le programme « Certificat d'Économie d'Énergies » du Pays Cœur d'Hérault.

Coût TTC	11 308.19 €
Subvention Pays Cœur d'Hérault	- 4 499.41 €
FCTVA	- 1 116.91€
Coût pour la commune	5 691.87 €

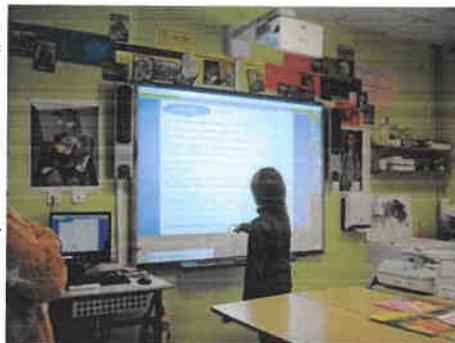
Du sport à l'école

Depuis 2019, l'éducateur sportif peut, grâce à une convention passée avec l'académie, intervenir durant le temps scolaire afin d'organiser les cours d'éducation physique et sportive. C'est ainsi qu'il fait sport le mardi et vendredi à la classe des grande section de maternelle et CP, le jeudi à la classe des CMI-CM2 et le vendredi à celle des CE1-CE2. Il accompagne également les enfants aux séances de piscine et aux sorties scolaires.

De plus, durant le temps périscolaire, il amène les enfants de la garderie qui le désirent à la halle aux sports pour pratiquer une activité sportive.

École numérique

La commune continue son programme numérique initié en 2012 par l'Etat. A l'écoute des enseignants, elle remplace petit à petit le parc informatique de l'école. C'est ainsi qu'elle a acheté un 4ème tableau blanc interactif (TBI) afin que chaque enseignant en dispose d'un dans sa classe et que des ordinateurs sont achetés chaque année..



Parallèlement à cela, elle assure les dépenses de fonctionnement liées à l'informatique (remplacement du vidéoprojecteur d'un TBI, contrat de maintenance informatique...).

2018

Achat de 3 ordinateurs, maintenance = 2 516 €

2019

Maintenance informatique, achat de 2 ordinateurs, achat d'un 4ème TBI, switch câble, réparation vidéoprojecteur TBI, remplacement ordinateur direction

= 7 377.53 €

Soit 9 893.53 €

EDUCATION

Année après année, une action continue :

1983-1988 : classe maternelle, isolation tranche 1 et 2, salle informatique

1989-1994 : aménagement cour, réfection toiture, mobilier, sanitaires, salle de classe et logement, menuiserie

1995-2000 : salle motricité, cantine

2001-2007 : menuiseries, salle ABCD, cantine et préaux, menuiseries, réaménagement groupe scolaire tranche 1 et 2

2008-2013 : création de 3 WC, plafond maternelle, façade 1ère tranche, réfection plafond et mur maternelle, dortoir, accès école, salle multiactivités (tranche 3), école numérique, trottoir, ouverture cantine, 5ème classe, achat instruments OAE

2014 : surélévation groupe scolaire

2015 : achat instruments OAE

2017 : grilles maternelle

2018 : isolation coursive, école numérique

2019 : cour école, école numérique

Coût total :

1 534 227 €TTC

Subventions+ FCTVA:

905 948 €

Quote part

communale :

628 279 €

Soit 41 % du coût total

21 %

c'est le pourcentage du budget communal de fonctionnement (dépenses moins recettes) accordé à l'éducation (école, cantine, garderie) en 2018

> SOCIO-CULTUREL-SPORTS

“ Poursuite de l'aménagement de la cave coopérative

Maison culturelle

La commune de Péret a racheté la cave coopérative à la suite de sa cessation d'activité.

Située avenue Marcellin Albert, quasiment au centre du village et à moins de 200 mètres de l'école, et desservie par un cheminement piétonnier sécurisé, elle était idéalement située pour développer l'offre culturelle et éducative.



Le conseil municipal qui a réalisé les travaux de transformation des locaux de la cave en halle de sport, a souhaité également réhabiliter les locaux des anciens quais.



Les travaux réalisés en 2018 ont consisté en la :

- Création d'une médiathèque de plain-pied
- Création d'une salle de répétition pour la musique au niveau inférieur

Ces deux locaux sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.

Pourquoi ? Avec une superficie de plus de 200 m² sur 2 niveaux, le nouvel équipement permet de répondre aux attentes de la population et de regrouper en un lieu commun :

1- La médiathèque



La bibliothèque municipale qui existait depuis plusieurs décennies dans un local de la mairie ne répondait pas au fonctionnement du XXI^e siècle. D'une part sa superficie était inférieure à 25 m², d'autre part il manquait une bibliothèque enfance- jeunesse.

De plus, les bébés lecteurs, ouverts aux assistantes maternelles et aux parents d'enfants de 0 à 3 ans n'avaient pas de local adapté. Un coin avait été aménagé pour eux dans la bibliothèque mais le manque de place et d'ouvrages devenaient de plus en plus problématique.

Enfin, la bibliothèque de l'école publique Jacques MONTAGNE qui se situait dans une des salles de classe n'était pas adaptée.

2 – La salle de répétition musicale

La commune a une identité musicale forte puisqu'elle dispose de plus de 140 adhérents : 2 orchestres à l'école Jacques MONTAGNE d'une soixantaine d'enfants, une école de musique municipale de 60 élèves, un orchestre municipal de 25 musiciens et une Peña d'une dizaine de musiciens. Cette activité musicale ne disposait pas de locaux adaptés pour des répétitions d'ensemble tant au niveau de l'acoustique que de la superficie.

Coût total TTC (travaux, honoraires, études)	402 417.56 €
Subvention État (DETR)	- 131 560.00 €
Subvention Conseil Régional	- 65 780.00 €
Subvention Conseil Départemental	- 56 000.00 €
CAF	- 39 000.00 €
FCTVA	- 66 012.57 €
Coût pour la commune	44 064.99 €

Crèche Los Pitchots

La commune a pris contact avec l'association « tout pour la famille » afin d'implanter une micro crèche à PERET.

Cette association s'est fixée comme objectif principal d'offrir un service et des prestations de qualité, répondant aux demandes et aux attentes des familles dans les domaines de l'aide aux personnes et de la garde d'enfant.

Le terrain a été vendu par la mairie pour un montant de 30 000 €.

Les travaux ont débuté en septembre 2019, l'ouverture de la crèche est prévue pour le mois de mars 2020.

Le Conseil Municipal a décidé de nommer cette micro crèche « Los Pitchots ».



SOCIO-CULTUREL SPORTS

Année après année, une action continue :

1983-1988 : rénovation salle des fêtes (actuel secrétariat et salle des mariages), création stade des Liquières, rénovation salle Oromakos et Fréjaville

1989-1994 : aménagement plateau sportif, et stade des Liquières

1995-2000 : aménagement salle J. Brel

2001-2007 : salle des rencontres (le Canton), salle Oromakos, espace socio-culturel le Peyral, régénération Tennis, aménagement Skate Park

2008-2013 : jeux pour enfants, peinture Peyral, bibliothèque, multisports

2016 : Jardins partagés

2017 : Halle aux sports, réfection city

2018 : maison culturelle, régie halle sports, local EVS

Coût total :

1 982 149 € TTC

Subventions+ FCTVA:

1 322 355 €

Quote part communale :

659 794 €

Soit 33% du coût total

Choix du nom des salles



Le Conseil Municipal a délibéré en séance afin de nommer les 2 salles de la maison culturelle.

La médiathèque Paul SILHOL a été nommée ainsi en l'honneur de M SILHOL, ancien président de la cave coopérative.

La salle de musique Armand MASSAL a été nommée ainsi en l'honneur de M MASSAL chef d'orchestre de l'harmonie Sainte Cécile dans les années 30.

Travaux en régie halle aux sports

En 2018, les employés communaux ont continué l'aménagement de la halle aux sports : fin de l'installation des sanitaires, peinture, crépi intérieur, mise en sécurité de l'escalier menant à la mezzanine

Coût fournitures TTC 6 794.14 €

Coût main d'œuvre 4 925.07 €

FCTVA - 1 114.51 €

Part communale : 10 604.70 €

5

C'est le nombre d'orchestres municipaux :

- 2 Orchestres à l'école
- 1 orchestre de bric et de broc
- 1 orchestre de rue (peña)
- 1 orchestre d'ensemble des élèves de l'école de musique

> SOCIO-CULTUREL-SPORTS

Espace de vie Sociale



Le local de l'ancienne poste situé place des anciens Combattants a été rénové en 2018 par les employés municipaux et l'entreprise Peyre afin d'y installer l'Espace de Vie Sociale (EVS). Celui-ci a été inauguré en septembre 2018.

Il s'agit d'un lieu d'animation locale, tous publics, offrant un panel d'activités pour les enfants, adolescents et leurs familles, les jeunes adultes et les adultes.

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, accueillant toute la population.

Un lieu de développement d'actions permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, de réaliser des projets collectifs au service du plus grand nombre.

Les thématiques développées sont :

- Renforcement des liens et solidarités
- Écoute habitants - Développement de projets
- Accompagnements Initiatives Habitants
- Soutien de la fonction parentale
- Appropriation environnement - cadre de vie
- Offres de services utiles à la population

L'EVS organise des activités et des événements et offre une aide administrative aux habitants.



Travaux ent Peyre	7 281.04 €
Coût fournitures TTC	667.40 €
Coût main d'œuvre	811.41 €
Subvention CAF	- 1 751.00 €
FCTVA	- 1 303.86 €
Total :	5 704.99 €

Logements sociaux

Depuis plusieurs années, la commune passe un partenariat avec Hérault Habitat afin qu'ils construisent des logements à loyers modérés qui peuvent accueillir les familles Pérotoises. 5 logements sont construits à la résidence La Buissonnière et 7 au lotissement Les Faisses.

Des baux emphytéotiques vont être également passés pour 4 logements chemin de la Magdelaine, 3 au futur lotissement rue Victorin Bernard et 2 au lotissement rue de l'olivier.



Défense Citoyenneté

Chaque jeune de 17 ans doit réaliser une journée Défense Citoyenneté (JDC).

Joël AZAM, adjoint au Maire et réserviste de l'armée de l'air a organisé en 2018 cette journée à l'Espace Socio culturel le Peyral.

A cette occasion, il a fait venir un cockpit d'avion jaguar dans lequel enfants et adultes ont pu monter.



Dans la même optique, une conférence de tous les correspondants défenses du centre Hérault s'est déroulée à la salle Jacques Brel en mai 2019. A cette occasion, le Délégué militaire départemental leur a présenté la politique de défense de la France.

Le 11 novembre 2019 des véhicules militaires anciens ont accompagné le défilé et ont ravi les enfants du village.

Patrouille de France

La commune a également eu la chance, de voir passer en juillet 2018 et juillet 2019 les avions de la patrouille de France, avec lâché de couleur au dessus du village. Les enfants de l'école maternelle de Péret ont fait parvenir aux pilotes de la patrouille de France un recueil de dessins sur l'aviation. En remerciement ces derniers leur ont dédié une photo.



> SOCIO-CULTUREL-SPORTS

“ Des animations pour tous les âges

Animations

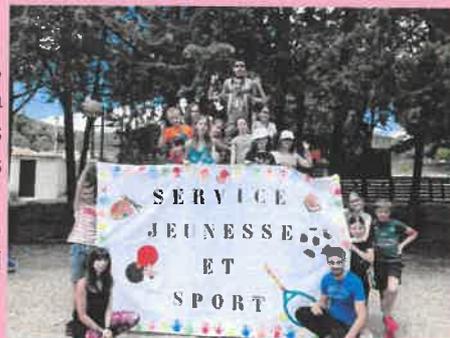
Service Jeunesse

Le service jeunesse, animé par les employés communaux, propose aux enfants des activités les mercredis à la médiathèque et à la halle aux sports, et durant les vacances scolaires. Les activités sont destinées aux 3-12 ans. Elles peuvent être manuelles, culturelles, sportives ...

La participation demandée aux parents est de 10 euros seulement l'année, afin de financer une partie du matériel nécessaire.

En juillet 2019, pour la 1ère fois, la commune a organisé un « séjour sports ». Les enfants ont participé pendant 5 jours à différentes activités sportives et manuelles de 9h à 17h, sur Péret et à l'extérieur : accrobranche à Bessilles, canoé au lac du salagou, olympiades, cuisine etc.

De plus, en 2018 et 2019, Hérault Sports a fait sa traditionnelle halte sur la commune lors de sa tournée d'été et a proposé aux Pérotois des activités telles que l'Haltérophilie, l'athlétisme, le tambourin, le volley-ball, un parcours baby-gym et un coin lecture.



Partenariat éducateur sportif foot PSL

L'éducateur sportif est mis à disposition de l'association Péret Sports et Loisirs pour les activités tennis de table et badminton, et de l'association Entente sportive cœur d'Hérault pour l'activité football.



Enfin, la commune peut compter sur les diverses animations proposées par les associations et par la mairie pour tout âge :

Vœux, carnaval, repas des aînés, journée intergénérationnelle, les Pérotois ont du talent, spectacles PSL, concerts, théâtre,

...

Animations musicales et culturelles

La commune essaie au travers de l'école de musique municipale et de la médiathèque d'organiser des animations à caractère musical et culturel.

C'est ainsi qu'ont été organisés des concerts de fin d'année de l'école de Musique, de l'orchestre de bric et de broc, des concerts d'ensemble, la venue d'un orchestre philharmonique, la fête de la musique sur la place du village, des expositions à la médiathèque sur les Mariannes ou sur la guerre, une soirée contes pour petits et grands avec débat philosophique et pause musicale ...

Ces animations ont pour finalité la rencontre de plusieurs univers musicaux, et le bien vivre ensemble.



Exposition Marianne 2018



Concert OSADOC 2018



Concert École de musique 2018



Exposition 2018



Soirée contes 2019



Fête de la musique 2019

> SOCIO-CULTUREL-SPORTS

Orchestre à l'école dans l'école

Depuis la création des rythmes scolaires en 2013, la commune de PERET offre gratuitement la possibilité à tous les enfants du CE1 au CM2 de pratiquer l'enseignement de la musique au travers de « l'orchestre à l'école ». Cependant, cette activité était menacée avec l'arrêt des activités périscolaires en 2018.

Le conseil municipal de la commune, les parents et les enseignants ont souhaité conserver cette activité qui se révèle être un réel plus pour les enfants.

Avec l'appui de l'école de musique municipale, des enseignants, et de l'association orchestre à l'école et dans le village de Péret, la commune a donc passé une convention avec l'académie afin que l'orchestre à l'école se déroule durant le temps scolaire. Les enfants jouent en concert à Noël, à la fête de fin d'année et durant la journée d'ensemble qui organise la rencontre de musiciens de divers horizons.



A la rentrée 2018, les enseignants ont reçu la visite de l'inspectrice d'académie qui a tenu par sa présence à soutenir cette initiative.



Concours

La commune de PERET a participé en 2018 au concours Péret « Ville Active et Sportive » dans lequel elle a été primée pour les nombreuses activités présentes à la halle aux sports et au terrain multisports.

En 2019, elle a concouru au prix régional les « rubans du patrimoine » et a une nouvelle fois été lauréate pour les travaux de mise en valeur du patrimoine de l'aménagement de la cave coopérative en halle aux sports et en maison culturelle. Le prix a été remis en novembre 2019 par le président de la Fédération des bâtiments de l'Hérault.



Conseil Municipal des Jeunes

Fort de son succès, l'enseignante des CMI CM2, Mme Laurene SAUDO, avec l'appui de Mme Bernadette DEL-ROX, a organisé en 2018, la deuxième élection du conseil municipal des jeunes. Les jeunes élus suivent ainsi les traces de leurs aînés et ont organisé pour la population, un repas partagé,



une journée intergénérationnelle, ont installé des porte vélos à la halle aux sports et ont mis en place des jardinières dans le village.

Repas intergénérationnel cantine scolaire



Depuis la rentrée de septembre 2019, la cantine accueille une fois par mois les seniors afin de partager un moment convivial autour d'un repas.

Cette rencontre, mise en place à l'initiative des employés communaux, permet aux enfants d'échanger avec leurs aînés.

L'ÉLEPHANT DE PERET

Il faut remonter 218 ans avant notre ère. Cette année là Hannibal a traversé l'Espagne, les Pyrénées et se dirigeait vers les Alpes avec son armée et ses célèbres éléphants. Il franchit l'Hérault à gué aux environs de Saint-Thibéry ou de Florensac car aucun pont n'existait à cette période. Ce sont les Romains qui construiront le pont de Saint-Thibéry deux siècles plus tard.

Donc il fallu franchir le fleuve. Cela ne posa pas de problème aux éléphants adultes mais il y avait aussi un jeune éléphanteau qui suivait sa mère. Or, les jeunes éléphants avaient beaucoup de difficultés pour franchir les cours d'eau. Le cornac ne se préoccupa pas de cet éléphanteau, qui de toute façon aurait certainement péri lors de la traversée des Alpes, et fut franchir l'Hérault à la mère.

La troupe poursuivit sa route vers l'Italie laissant seul ce pauvre éléphanteau. Quelques jours passèrent et il décida de remonter le fleuve espérant trouver un passage. Et puis, à force d'errer et de se faire chasser, arriva, on ne sait comment, à PERED et n'en reparti pas. Peut-être que nos ancêtres étaient moins vindicatifs envers lui que les habitants de la plaine.



Quelques mois passèrent durant lesquels chacun l'observait de loin jusqu'au jour où un homme décida de tenter de l'appivoiser. Il lui amena de la nourriture, l'approcha de plus en plus et au fil des mois arriva à ses fins. Cet éléphant a fait la fortune de cet homme car il proposait ses services aux alentours dès qu'il fallait déplacer de lourdes charges.

Au fil des ans, il fut appelé de plus en plus et de plus en plus loin et dans toute la contrée on parlait de l'éléphant de PERED. Les siècles ont passé, l'éléphant est mort, PERED est devenu PERET mais on en parle encore.



Fresque réalisée par le réseau jeune

> VILLAGE

“ Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en 2019

Plan Local d'Urbanisme

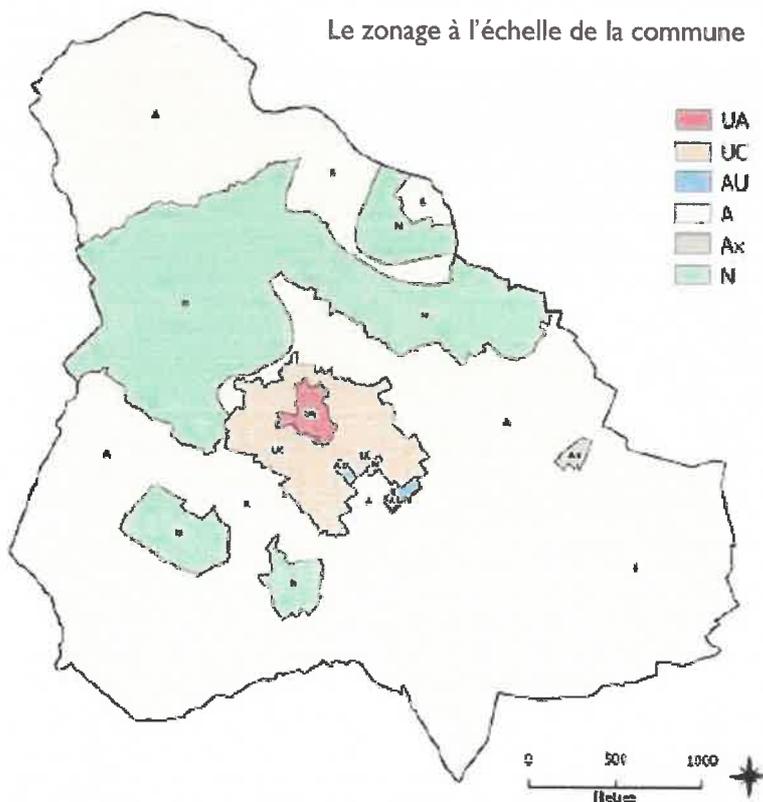
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le Conseil Municipal le 14 décembre 2017. Cependant le préfet a utilisé son droit de recours et a demandé à la commune le retrait de la délibération d'approbation au motif entre autre, que le PLU approuvé ouvrait trop de terrains à l'urbanisation.

La commune a donc relancé les études avec l'aide du cabinet PLANED afin de mettre le projet de PLU en cohérence avec les demandes de l'État.

Après une enquête publique en juillet et août 2019, le PLU a été approuvé le 11 octobre 2019.

ZONES	NOMENCLATURE	VOCATION	Superficie (ha)	Superficie (%)
ZONES URBAINES	UA	zone urbaine de forte densité recouvrant la partie historique du village	5,28	0,50
	UC	zone urbaine de faible à moyenne densité en périphérie du centre ancien	53,77	5,04
	TOTAL ZONES U		59,06	5,54
ZONES À URBANISER	AU	zone à urbaniser sous forme d'opérations d'ensemble à dominante d'habitat	2,95	0,28
	TOTAL ZONES AU		2,95	0,28
ZONES AGRICOLES	A	zone agricole	759,97	71,37
	Ax	STECAL à vocation agri-artisanale	2,45	0,23
	TOTAL ZONES A		762,42	71,60
ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES	N	zone naturelle et forestière	240,46	22,58
	TOTAL ZONES N		240,46	22,58
TOTAL			1.064,89	100

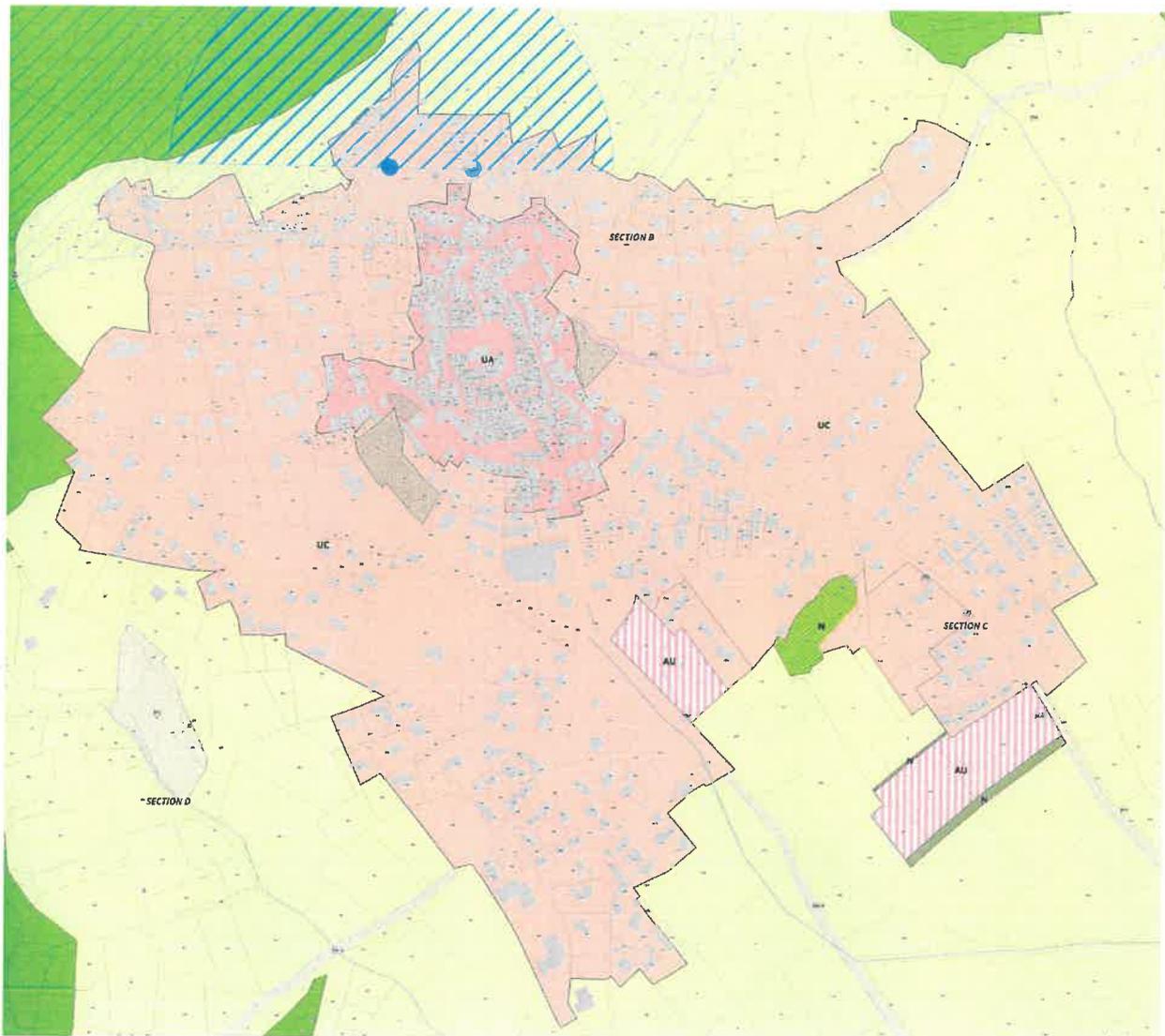
Le zonage à l'échelle de la commune



1064.89

C'est la superficie en hectares de la commune de PERET.

Plan de zonage du PLU



Zonage :

- A : Zone agricole
- Ax : Zone agricole autorisant les constructions destinées à l'artisanat et à l'exploitation agricole
- N : Zone naturelle
- Ua : Zone urbaine de forte densité, partie historique du village
- Uc : Zone urbaine de faible à moyenne densité
- AU : Zone à urbaniser
- Espace boisé classé
- Périmètre de protection des captages

> RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

SECRETARIAT ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et de 14h à 18h
 AGENCE POSTALE COMMUNALE ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et de 14h à 17h

Tél 04 67 96 09 41 Service technique 06 30 63 29 36
 Site Internet www.mairie-peret.fr Mail mairieperet@gmail.com

GESTION DU SERVICE DES EAUX : SEML LA PERETOISE DES EAUX

Place des Anciens combattants 34800 PERET
 Service administratif 07 81 69 24 90 Service technique 07 69 80 94 00

ECOLE JACQUES MONTAGNE

04 67 96 38 93 Cantine / Garderie : vente des tickets en Mairie

ESPACE DE VIE SOCIALE

4 bis place des anciens combattants. Contact : evs-peret@outlook.fr
 Tél : 09 81 78 68 60 / 06 32 16 37 13. RDV individuel possible sur demande.

GENDARMERIE NATIONALE

17 Clermont l'Hérault 04 67 96 00 32

HOTEL DES FINANCES PUBLIQUES (Impôt)

04 67 90 49 00 8 place du 14 juillet 34120 Pézenas

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

04 67 88 95 50 20 avenue Raymond Lacombe, Espace Marcel Vidal, 34800 Clermont l'Hérault

PAROISSE

04 67 96 15 20 8 rue Louis Blanc 34800 Clermont l'Hérault

SOUS-PREFECTURE

04 67 88 34 00 Avenue de la République 34700 Lodève

CONSEIL DEPARTEMENTAL

04 67 67 67 67 1000 rue d'alco 34000 Montpellier

CONSEIL REGIONAL

04 67 22 80 00 201 av de la Pompignane 34064 Montpellier

TRANSPORTS SCOLAIRES

Hérault Transport Montpellier 04 34 888 999
 Renseignements et horaires sur leur site Internet www.herault.fr/herault-transport

MAISON MEDICALE DE GARDE COEUR D'HERAULT

Centre Hospitalier, 1 Boulevard de l'hôpital, Cours de la Chicane, 34800 Clermont l'Hérault

Les horaires d'ouverture de la maison médicale sont les suivants :

- les soirs de semaine de 20h à minuit,
- les week-ends et jours fériés : de 12h à minuit le samedi et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés, le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi lorsqu'ils suivent un jour férié

BOITES AUX LETTRES DE PHARMACIE PERET

Déposez votre ordonnance dans une des boîtes aux lettres « pharmacie » situées à la Mairie avant 14h et vos médicaments seront livrés en fin de journée dans le commerce de Monsieur Valéro.

Pharmacie « Les sources » 34320 FONTES 04 67 25 15 64

Pharmacie « Les Vignes » 34800 ASPIRAN 04 67 96 50 33